

ROTHOIS INFOS N°01 - 2026

Réunion du 20 mars 2026

Le 20 mars 2026, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur André Gorenflos.

1. Election du Maire

Mme Marie-Ange Godbert et Mr Maxime Gravelle se sont portés candidats.

Mr Maxime Gravelle a été élu Maire au 1^{er} tour à la majorité absolue. Il a été immédiatement installé.

2. Délibération pour le nombre d'adjoints

En application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de deux adjoints. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a validé le nombre de 2 adjoints au Maire de la commune.

3. Election des adjoints

En application de la réforme de mai 2025, les adjoints ont été élus au scrutin de liste, celle-ci devant être paritaire. Mme Josée Brays s'est portée candidate en tant que tête de liste.

Mr Cyrille Carpentier s'est également porté candidat sur cette liste. La liste menée par Mme Josée Brays a obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour.

4. Indemnités des élus

Le Conseil Municipal décide des indemnités de fonction du Maire et des adjoints selon le barème fixé par la loi du 22 février 2002 :

- Le Maire : 28,1 % de l'indice brut 1027 soit 1 157,06 € mensuel brut
- Les adjoints : 10,89 % de l'indice 1027 soit 477,64 € mensuel brut réparties comme suit :
 - 1^{er} Adjoint : 50 % de l'indemnité soit 223,85 € mensuel brut
 - 2^{ème} Adjoint : 50 % de l'indemnité soit 223,85 € mensuel brut

5. Lecture de la charte de l' élu local

Mr Le Maire fait lecture de celle-ci.

6. Lecture des délégations consenties au Maire

Mr Le Maire fait lecture de celle-ci.

7. Election au Conseil Communautaire

Le Conseil désigne à la Communauté de Communes de Picardie Verte les membres suivants :

- Titulaire : Mr Maxime Gravelle
- Suppléante : Mme Josée Brays

8. Election SIRS

Le Conseil Communautaire désigne au Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire les membres suivants :

- Titulaires : Mr Maxime Gravelle
Mme Marie-Ange Godbert

9. Informations diverses

- Salle des fêtes

Mme Marie-Ange Godbert informe Mr le Maire qu'il ne lui sera plus possible d'assurer la prise en charge des locations de la salle des Fêtes.

- Passation des pouvoirs

Celle-ci a eu lieu le mardi 24 mars 2026 à 18 h à la Mairie.

- Chasse aux galets / Chasse au trésor de Pâques

La Chasse aux galets pour les moins de 6 ans ainsi que la Chasse au trésor pour les 6-12 ans, ont eu lieu au City Stade le dimanche 5 avril 2026 à 10h30.

Le conseil suivant a eu lieu le vendredi 3 avril 2026 à 20h00.

Un prochain Rothois Infos vous présentera le contenu de ce conseil.

10. Infos pratiques

- Horaires du secrétariat de Mairie :

Le mardi de 13h00 à 16h00 et le jeudi de 7h30 à 12h30 (uniquement par téléphone 03 44 46 23 09), ouverture au public le mardi de 16h00 à 18h00.

Permanence du Maire ou d'un adjoint le mardi de 18h00 à 19h00.

- Ciné rural

La prochaine séance aura lieu le samedi 23 mai 2026 à 20h30 avec une comédie « Cocorico 2 ». Un flyer sera distribué prochainement dans vos boîtes à lettres.

- Comité des Fêtes

La prochaine réunion du Comité des Fêtes se tiendra le vendredi 29 mai à 20h00 à la Mairie. Toute personne souhaitant intégrer le Comité des Fêtes est la bienvenue. **N'hésitez pas à nous rejoindre !**

- Petit rappel

Les jeunes âgés de 16 ans doivent effectuer leur recensement citoyen à la Mairie.

La Commission Communication
Maxime Gravelle, Melody Horwath, Linda Gorenflos et Josée Brays